

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 13 MAI 2025 à 20h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mmes Marie-Laure GONTRAND Marianne PAILLERON, MM. Hervé OZIL, Patrick ASTIER.
Mmes Sylvie CANTA, Hélène BERTRAND, Michelle FROMONT, Laurence HOTTE, Sidonie JABBOUR, MM. Denis ROUME, Gwenaël CHAZOT, Nordine BOUZRAA, Cyrille PONSOT.

Absents : M. David ALBRAND qui donne procuration à M. Bernard CHEVILLIAT.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2025_62 : DÉLÉGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE : CDD

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne pouvoir au Maire de recruter durant son mandat, des CDD :

- CDD de remplacement L332-13
- CDD accroissement temporaire d'activité art. L332-23 1^{er}
- CDD accroissement saisonnier art. L332-23 2^e
- CDD Commune de moins de 2 000 habitants art. L332-8 6^e dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité.

Le Maire rendra compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal de l'exercice de ce pouvoir.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

M. Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 27/05/2025

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

ID : 007-210701264-20250513-DE_2025_62-DE

S²LO